

Commune de St Jean d'Arves

Réunion du Conseil Municipal Séance du 30 Juin 2017

Présents : Tous les conseillers en exercice.

Absents : Monsieur DURAND Jean-François,
Monsieur CHARPIN Frédéric,
Monsieur SOL Sébastien,
Monsieur DAVID Éric,
Monsieur BESSE Yann.

- Monsieur le Maire demande à mettre à l'ordre du jour un point exceptionnel : Travaux de la société Quadran. Le Conseil Municipal décide de laisser la société Quadran stocker les tuyaux de canalisation au niveau du centre équestre, décide de laisser le passage des tuyaux de canalisation dans la partie basse du centre équestre et accepte la base de vie au niveau de la déchetterie des Mazets. Décide de fixer la redevance fixe à 55 000€ par an et la redevance variable à 3% du CA de la centrale hydroélectrique. Du 15/11 au 15/03 de chaque année, la priorité du débit de l'Arvan sera pour la neige de culture. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité toutes ces décisions.

- Election des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs : Mr BALMAIN Jean-Paul délégué et Mr SIBUE Pascal, Mr VIAL Stéphane et Mme VITALE Julie comme suppléants à l'unanimité.

- Décide de créer un poste du 10 juillet au 31 août 2017 comme adjoint technique de 2^{ème} classe, pour la halte-garderie.

- Décide de créer un poste d'agent spécialisé permanent du 01/07/2017 au 30/06/2018 pour la halte-garderie.

- Décide de créer un poste de directrice de la halte-garderie du 01/07/2017 au 31/12/2017.

- Décide de surseoir au devis Pic Bois pour la signalétique d'entrée de commune, à l'unanimité.

- SCOT : Projet à étudier.

- Approuve la décision du Conseil d'école du 19 juin 2017 pour le retour à la semaine de 4 jours. Approuve la modification des rythmes scolaires pour les écoles maternelle et primaire et le retour à la semaine de 4 jours. Autorise Monsieur Le Maire à signer tous documents nécessaires à ce dossier, à l'unanimité.

Questions diverses :

- Décide de choisir une machine photocopieuse pour la halte-garderie, l'option choisie est une location de 5 ans à 40€ HT / mois. Coût des copies en supplément.